



La Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)

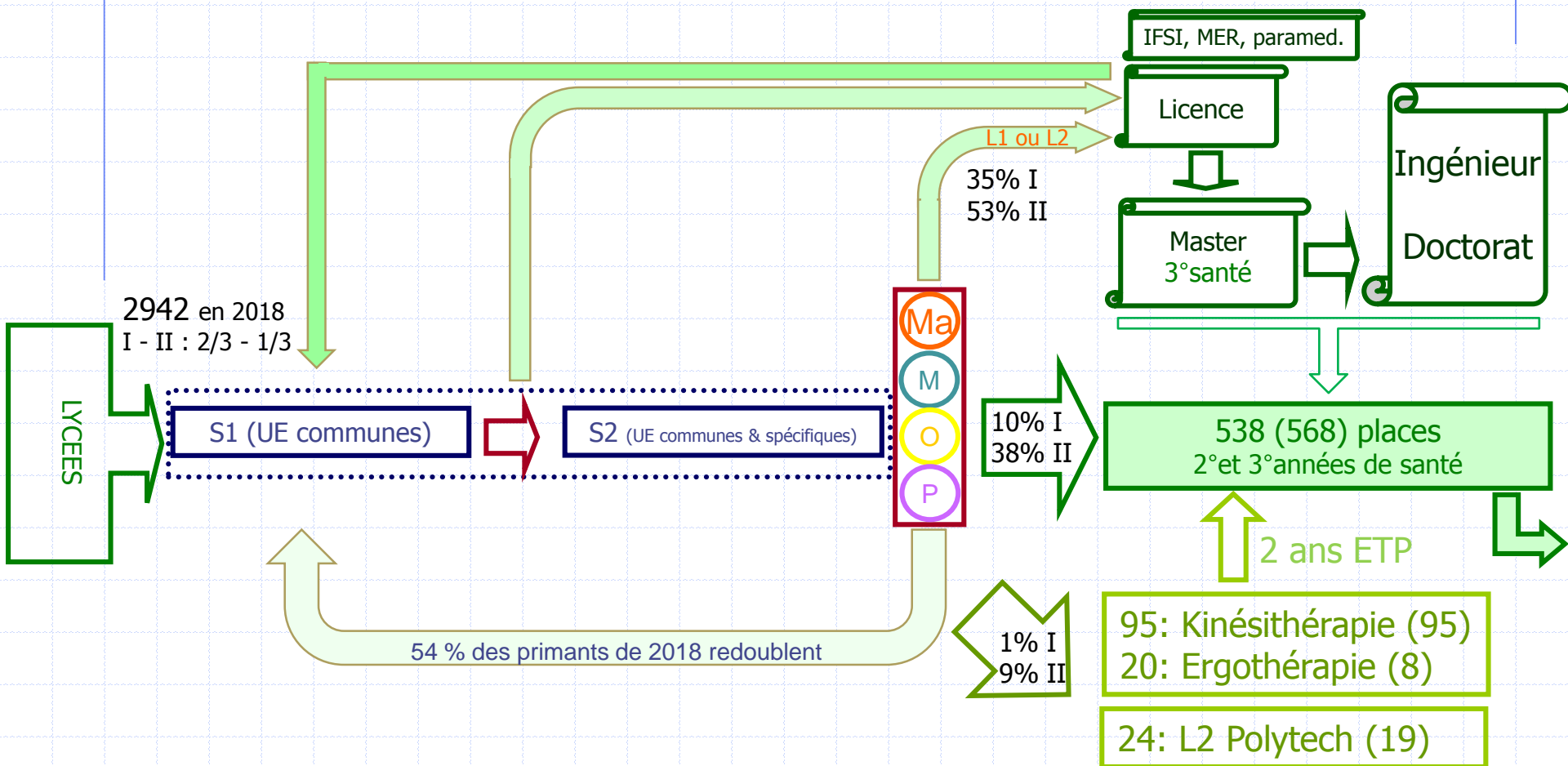


Lois et principe de la PACES
Passerelles sortantes et entrantes
Programme
Organisation de la PACES à l'UM
Conditions d'un succès en PACES

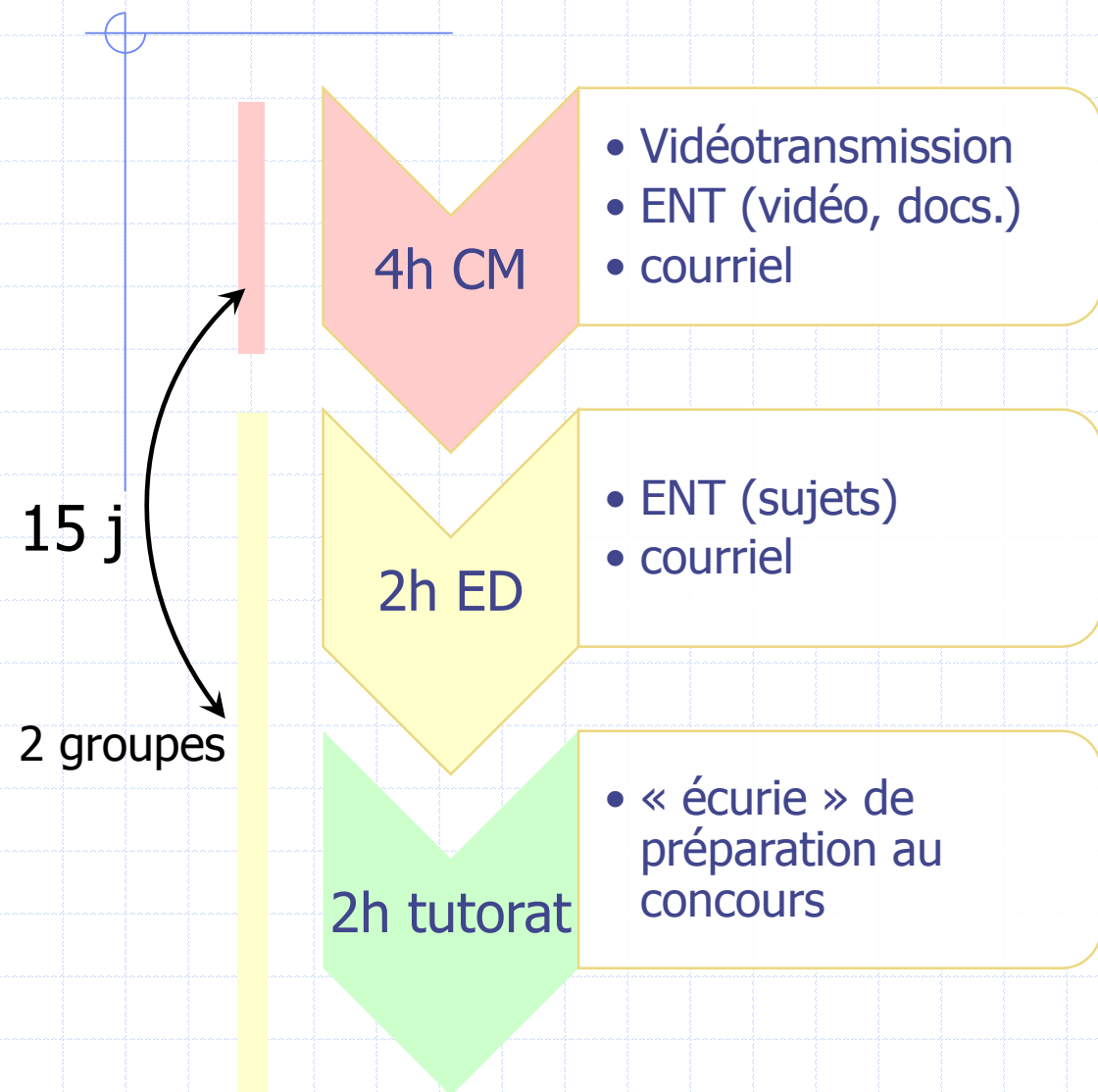
D. MARIANO-GOULART
Président du jury de la PACES
<http://paces.edu.umontpellier.fr>

LA PACES: PRINCIPES

Loi du 7/7/09, arrêtés du 28/10/09, 26/7/10, 24/4/11, 8/4/2013, BO du 3/1/09 & 28/4/11



ORGANISATION GENERALE



3 sites d'enseignements équivalents

Inscription en janvier
de 0 à 7 concours



Étudiant en PACES

- [+ Emploi du temps et calendriers](#)
- [+ Réglementation et informations concours](#)
- [+ Numerus Clausus](#)
- [+ Cours en ligne](#)
- [+ Informations sur les conditions d'admission dans les filières](#)
- [+ Tutorat](#)
- [+ La médecine préventive](#)
- [+ Étudiant en situation de handicap](#)
- [+ Réinscriptions](#)
- [+ Réorientations et passerelles](#)
- [+ Informations générales admission en 2ème année des filières de santé](#)

Actualités

Réunions d'affectation des étudiants admis :

- **Mardi 3 juillet 2018 9h00-12h00** à la faculté de médecine Arnaud de Villeneuve pour les passerelles masso-kinésithérapie, ergothérapie et Polytech'Montpellier
- **Jedi 5 juillet 2018 9h00-12h00** à la faculté de médecine Arnaud de Villeneuve pour les filières médecine, (Montpellier et Nîmes) pharmacie, odontologie et maïeutique (Montpellier et Nîmes)

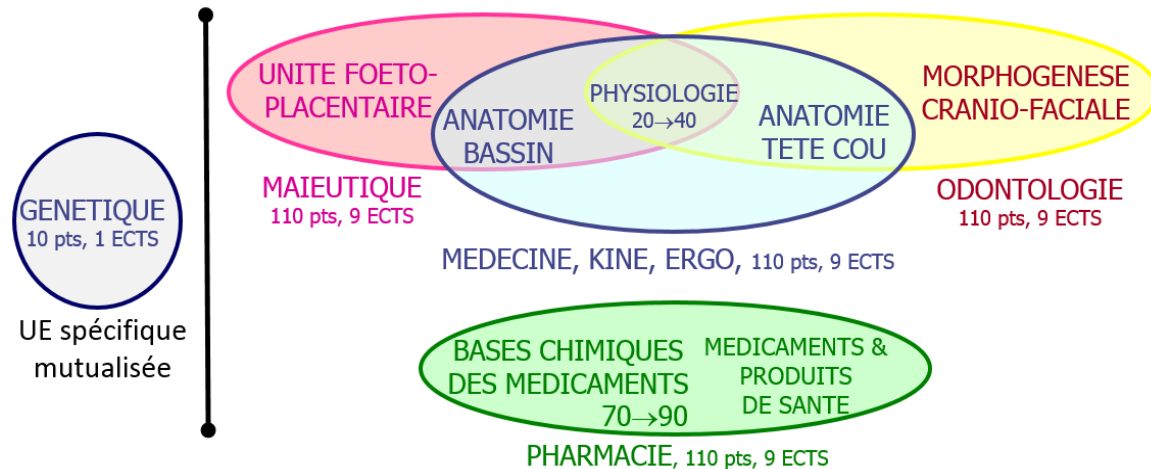
Informations post réunions d'affectation :

- **Pour les étudiants admis en 2ème année d'Odontologie**, une réunion obligatoire aura lieu le jeudi 12 juillet après-midi avec M. le Doyen. Cette réunion sera suivie d'une

PROGRAMME

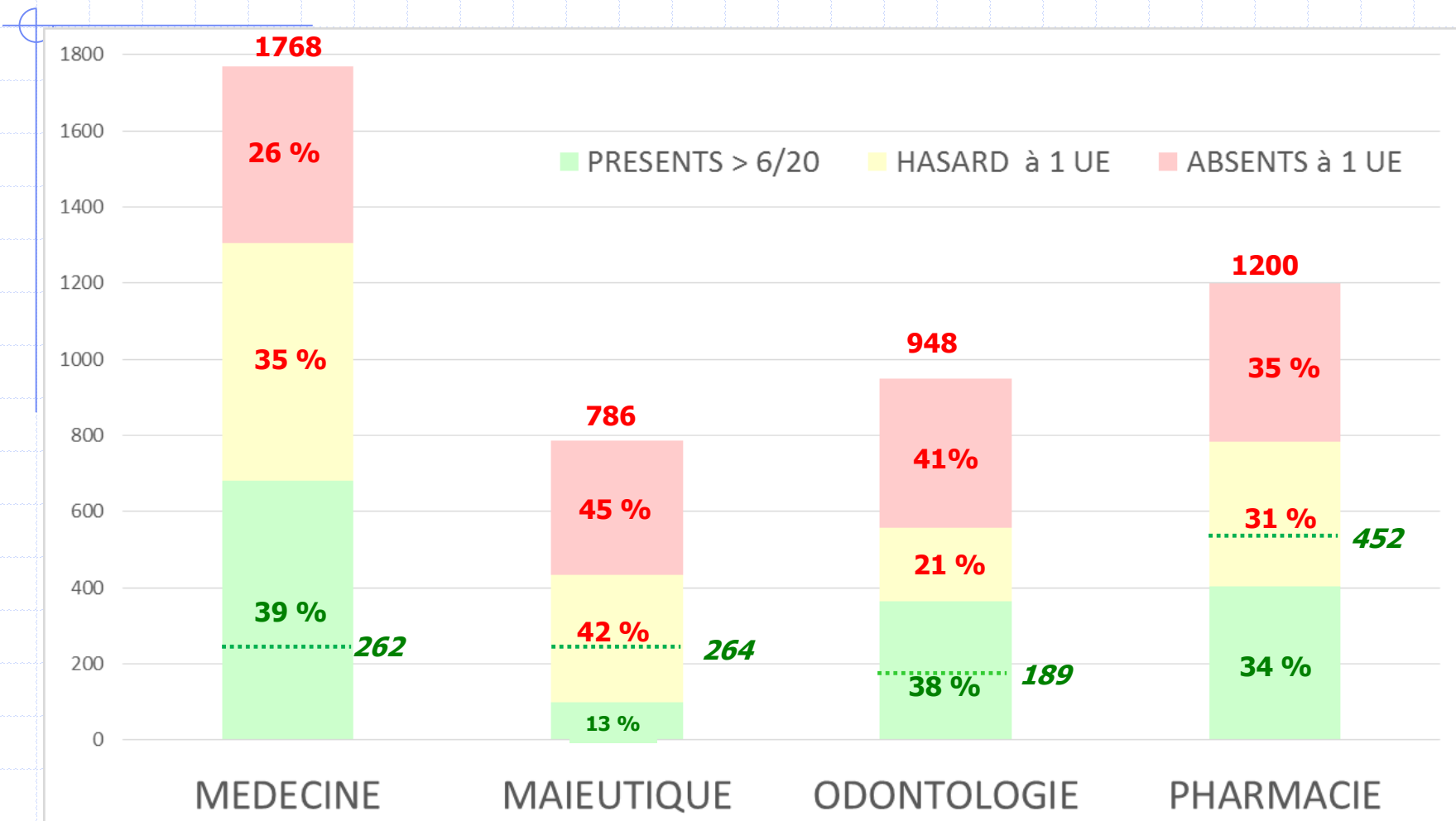
- **Semestre 1 (QCM):**
 - 4 UE communes, 47% de points
 - UE 1 (chimie), UE2 (cellule & tissus), UE3A (physique), UE4 (proba. & stats)
- **Semestre 2 (QCM sauf UE7):**
 - 4 UE communes, 34% des points
 - UE3B (physique), UE5 = (anatomie), UE6 (médicament), UE7 (SHS)

- 3 à 4 UE spécifiques
19% des points



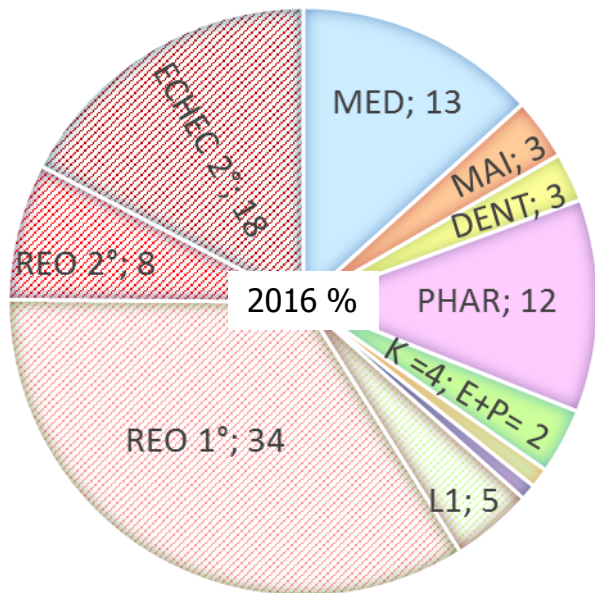
- 9 classements (sites de Montpellier et Nîmes pou MM)

≈ 40 % des inscrits sont « candidats »

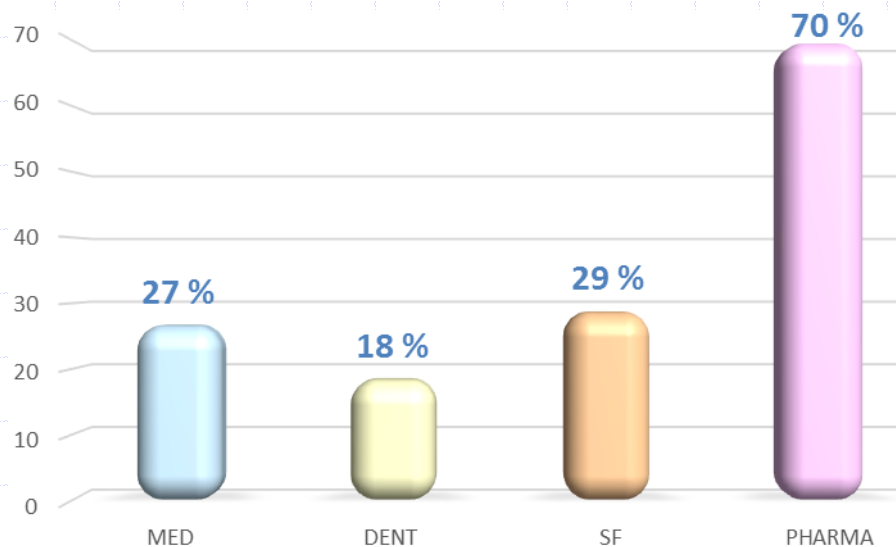


SUIVI SUR 3 ANS

PRIMO-INSCRITS EN 2016



2016 1726 PRIMO INSCRITS	MED	DENT	SF	PHARMA
ADMIS	232	47	59	204
I INSCRITS	1138	422	400	501
I PRESENTS	872	256	206	293



En 1 ou 2 ans :

1/3 chance de réussir MMOP ≡ Fr

42 % de valider un L1 ≡ L en Fr

42 % abandons ≡ L en Fr

18 % échecs ≡ L en Fr

FACTEURS DE REUSSITE (2016)

FACTEURS INDEPENDANTS POUR MEDECINE :

- Bac **S** (99% en M) avec **mention** (B x 3 ; TB x 12, 60% en M)
- 75 à 100% des UE en **tutorat** (x 6) ou Prépa privée (x 5)
- **Doublant** (x 8)

AUTRES FACTEURS LIES:

- Stage de pré-rentree,
- Fréquentation assidue des ED
- Stratégie de travail :
 - CM toujours **présentiel** ou en **téléchargement**
 - fréquenter les salles de travail,
- Ne pas habiter seul
- Heures de travail personnel (hors présentiel)
> 6h pour 65% des PACES (82% le WE) en 2018

QUELQUES CONSEILS...

... fondés sur l'analyse de 8 années de PACES

- Bien évaluer ses motivations pour le soin en général
- Bien évaluer ses compétences de lycée , et commencer en L1 si besoin
- N'être en compétition qu'avec soi-même
 - Ni découragement, ni intoxication, mais exigence envers vous-même
- Travail personnel et méthode de travail définie dès la rentrée
 - Présence active en CM ou à domicile sur ENT, pas de retard
 - ED et tutorat ⇒ succès x 6, et travail personnel
- Choix des filières et des réorientations, en fonction:
 - de vos ambitions / capacités de travail
 - du nombre de chances de succès utilisées
 - de vos résultats intermédiaires

REFORME

REFORME
EN COURS

- PACES inchangée en 2019-2020
- Pour les étudiants de 9/2020, suppression:
 - du numerus clausus ← capacité de formation
 - du concours PACES ← notes ?
 - de l'année de PACES ← ?
- Alternatives attendues pour la fin 2018
 - L'entrée en MMOP restera sélective
- Loi santé votée au 1^o trimestre 2019
 - Seconde chance prévue pour les PACES 2019-2020

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



<http://paces.edu.umontpellier.fr>

<https://ent.umontpellier.fr>

ORIENTATION: SCUIO-IP. 04 67 43 32 33 - scuio@umontpellier.fr

SCOLARITE: PACES. 04 34 43 36 07 - paces-bureau@umontpellier.fr